Éducation MANITOBA

Volume 7
Numéro 1
octobre 2008

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) – Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Plan d'action sur l'éducation en région rurale pour les services aux élèves : Message du ministre

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba travaille depuis longtemps avec les divisions scolaires des régions rurales et du Nord afin d'appuyer les élèves ayant des besoins spéciaux. Nous continuons de collaborer avec les partenaires du domaine de l'éducation afin d'atteindre notre but commun de fournir aux apprenants un accès à une formation pertinente, motivante, adaptée et de grande qualité qui répondra aux besoins actuels et futurs.

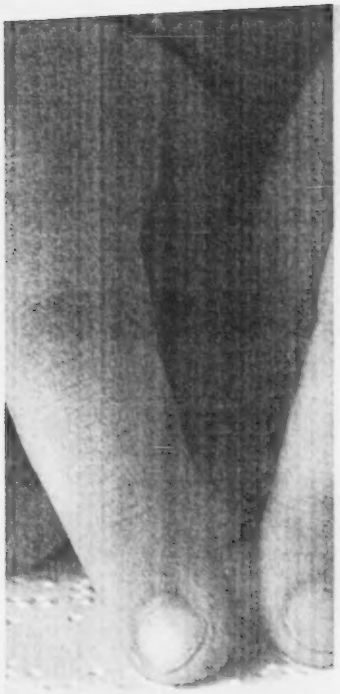

Le personnel enseignant des écoles de petite taille et en régions éloignées fait souvent face à une charge de travail exigeante, notamment l'enseignement de plusieurs matières dans des classes de niveaux multiples sans programmes spécialisés pour les élèves ayant des besoins particuliers. Les écoles de taille modeste butent contre un plus grand nombre de difficultés lorsque vient le temps d'accéder à des possibilités d'apprentissage professionnel, de recruter et de maintenir en poste des orthopédagogues et des spécialistes très en demande pour offrir un éventail d'options alors qu'elles font face à une baisse des inscriptions.

Cette année scolaire, le Ministère entreprend plusieurs initiatives :

- Étendre les mesures de soutien et renforcer les services en place pour améliorer la prestation des programmes pour les élèves ayant des besoins spéciaux.
- Offrir, en partenariat avec des éducateurs des régions rurales et du Nord, le Centre des ressources éducatives des Premières nations (CREPN) du Manitoba et les universités, des possibilités d'apprentissage professionnel directes et en ligne.
- Offrir un programme de bourses d'études pour former des spécialistes qui fourniront des services dans les régions confrontées à des problèmes de recrutement.

Le personnel ministériel de la Direction de la programmation et des services aux élèves (DPSE) continue de collaborer directement avec des équipes scolaires pour les élèves sourds et malentendants et les élèves aveugles ou ayant une déficience visuelle. Il fournit aussi une supervision clinique et des possibilités d'apprentissage professionnel aux éducateurs, aux orthophonistes, aux psychologues et aux travailleurs sociaux des régions rurales et du nord du Manitoba.

Je suis heureux d'annoncer que cet engagement sera non seulement renouvelé, mais qu'il sera renforcé. En effet, d'ici la fin de 2008, nous prévoyons embaucher cinq nouveaux conseillers pour améliorer les services offerts aux éducateurs et aux spécialistes et, le cas échéant, pour collaborer avec les équipes scolaires à la planification des programmes destinés aux élèves ayant des besoins d'apprentissage particuliers.

Un des aspects intéressants de cette initiative est la mise sur pied éventuelle de trois salles de classe de vidéoconférence en collaboration avec les divisions scolaires pour offrir des séances d'apprentissage professionnel grâce à la technologie, s'il est possible de le faire ainsi. Cela pourrait prendre la forme de cours en ligne et de vidéoconférences en direct auxquels les éducateurs participeraient sans s'absenter de leur collectivité et selon un horaire flexible.

Je suis emballé par cette initiative qui répondra aux besoins des écoles du Manitoba. Les mesures envisagées tiennent compte de l'évolution technologique, de notre intention de réduire notre bilan carbone en limitant les déplacements, sans oublier la nécessité de nous assurer que tous les élèves, peu importe l'endroit où ils vivent dans la province, ont accès à des programmes d'éducation adéquats.

Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse,
Peter Bjornson

À l'intérieur

Nouveaux logiciels des Systèmes d'information géographique 2
Mise à jour sur les programmes d'études 2
Mise en œuvre des programmes d'études de mathématiques du Manitoba 3
Le programme Écoles éco-globe 4
Jeunes Autochtones sérieux en affaires! 4
Série d'affiches pour donner l'exemple 5
Programme de bourses de leadership de Jeunesse Manitoba 6
Créer des liens entre des communautés éducatives 7
Améliorer les services dans les régions rurales et du Nord 8

Nouveaux logiciels des Systèmes d'information géographique

par Al Friesen

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba a fait l'acquisition des droits d'utilisation d'une nouvelle licence d'utilisation provinciale sur site des logiciels des Systèmes d'information géographique d'ESRI Canada, soit ArcView (versions 9.2 et 9.3) et les ensembles de données d'ArcCanada (version 3.0) à l'intention des élèves et des éducateurs.

Cette acquisition donne aux écoles publiques M à 12 du Manitoba un accès aux versions les plus récentes des logiciels des Systèmes d'information géographique (SIG) les plus utilisés par les établissements postsecondaires, les gouvernements et le secteur privé. Bien que les logiciels disponibles dans le cadre d'une entente antérieure (ArcView 3.3 et ArcView 8.3) puissent encore être utilisés, les écoles pourraient vouloir passer aux versions récentes. Il n'y a aucun coût direct pour les écoles, les divisions ou les éducateurs pour l'utilisation de ces logiciels à des fins pédagogiques.

Les logiciels SIG sont largement utilisés dans les secteurs de l'éducation, des affaires, de l'agriculture, de la fabrication, du gouvernement, des infrastructures et de nombreux autres secteurs. Au cours des dernières années, ils ont été utilisés dans de nombreuses écoles M à 12 du Canada comme outils offerts aux élèves pour atteindre des résultats d'apprentissage. Le nouveau programme d'études en sciences humaines du Manitoba comprend de nombreux résultats d'apprentissage qui pourraient être atteints grâce à l'utilisation des logiciels SIG. Ces logiciels peuvent aussi être utilisés pour les sciences et d'autres matières.

Grâce aux SIG, il est possible de créer des cartes, des tableaux et des graphiques dynamiques et d'analyser des modèles, des tendances et des relations entre différentes variables. L'utilisation des logiciels SIG incite les élèves à développer un esprit critique alors qu'ils se penchent sur des problèmes du monde réel et proposent des solutions réelles. En plus de servir d'outil d'apprentissage, les SIG permettent d'acquérir des compétences très recherchées dans diverses régions du monde.

Pour en apprendre plus sur les SIG dans les programmes d'études de sciences humaines du Manitoba, l'acquisition des logiciels et les possibilités de formation, consultez le site Web du Ministère à l'adresse : <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/sh/fl1/sig.html> (Programme français) ou <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/sh/fl2/sig.html> (Programme d'immersion française), ou communiquez avec :

Renée Gillis
Conseillère pédagogique, sciences humaines
Téléphone : 204 945-6934
ou 1 800 282-8069, poste 6934
Courriel : renee.gillis@gov.mb.ca

Pour de plus amples renseignements sur les SIG et leur utilisation dans les écoles, consultez le site : <www.esricanada.com/francais/default.asp>.

Mise à jour sur les programmes d'études

Plusieurs projets en cours durant l'année scolaire 2008-2009 visent à créer, à réviser et à mettre en œuvre de nouveaux programmes d'études pour les écoles françaises et d'immersion française, de la maternelle à la 12e année. Le calendrier de la mise en œuvre figure sur le tableau à droite.

La Direction du développement et de l'implantation des programmes offrira des ateliers pour appuyer la mise en œuvre des programmes d'études et l'apprentissage professionnel connexe pendant l'année 2008-2009. Les renseignements sur ces ateliers seront affichés dans le système d'inscription aux ateliers à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/ateliers/>.

Pour une liste des programmes d'études obligatoires et pour connaître les numéros d'article, afin de pouvoir passer une commande au Centre des manuels scolaires du Manitoba, consultez le site : <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/liste.html>.

Calendrier de mise en œuvre

Programmes d'études	Volontaire	Dans toute la province
Obligatoire		
Éducation artistique : M-8	2008-2010	2010-2011
Éducation physique et Éducation à la santé : 11-12		2008-2009
Mathématiques : M-8		2008-2009
Mathématiques : 9	2007-2009	2009-2010
Mathématiques : 10	2008-2010	2010-2011
Mathématiques : 11	2009-2011	2011-2012
Mathématiques : 12	2010-2012	2012-2013
Sciences humaines : 11	2008-2009	2009-2010
Facultatif		
Aboriginal Languages and Cultures : K–12		2008-2009
Aboriginal Studies : 12	2006-2009	2009-2010
Anglais langue additionnelle : M-12 *English as an Additional Language : M-12*	2006-2009	2009-2010
Biologie : 12		2008-2009
Chimie : 12		2009-2010
Industrial Arts : Senior Years	2006-2009	2009-2010
Literacy, Academics and Language: 9	2007-2009	2009-2010
Sciences intégrées : 12	2007-2009	2009-2010
Technologies de l'information et de la communication : secondaire		2008-2009
Développement de carrière : 9		2008-2009
Développement de carrière : 10-12	2009-2010	2010-2011

Mise en œuvre des programmes d'études de mathématiques du Manitoba

par Sherry Perih

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, avec le concours de ses partenaires du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), a terminé la révision du Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M à 12.

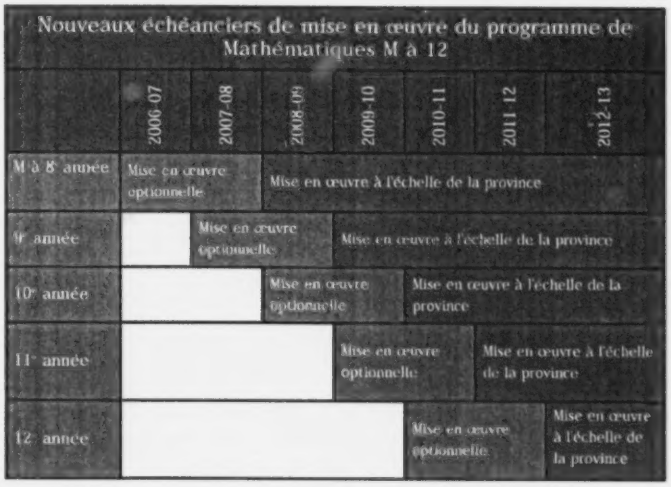

Le Cadre manitobain des résultats d'apprentissage (M à 8) décrit la nature des mathématiques, les procédés mathématiques et les concepts mathématiques qui seront abordés dans les cours de mathématiques de la maternelle à la 8e année.

La révision du cadre des résultats d'apprentissage tient compte des recherches récentes ainsi que des commentaires formulés par le personnel enseignant de chaque région. Le document fournit une base commune pour les attentes du Ministère au chapitre des programmes d'études.

Le Ministère a distribué le document du cadre manitobain des résultats d'apprentissage Mathématiques, maternelle à la 8e année – Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage dans les écoles au printemps 2008, et la mise en œuvre à l'échelle du réseau a été amorcée en septembre.

Un changement important apporté au nouveau programme d'études touche la réduction du nombre des résultats d'apprentissage. Cette mesure permet aux enseignants de disposer de plus de temps pour étudier en profondeur les concepts essentiels et explorer les mathématiques avec les élèves. Le programme d'études fournit une liste d'indicateurs de réussite pour chaque résultat d'apprentissage, illustrant des exemples de données montrant la compréhension, utiles pour déterminer si les élèves ont compris ou non un résultat précis.

Dans notre société en constante évolution, les élèves doivent connaître plus que de simples faits et procédés. Le programme d'études amène donc les élèves à mettre en application leurs connaissances pour résoudre des problèmes. Les élèves n'apprennent pas seulement à faire des mathématiques et à les comprendre, mais ils travaillent ensemble pour expliquer les solutions.

Le document Mathématiques, maternelle à la 8e année – Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage est aussi offert en ligne, à l'adresse : <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/ma/document.html>.

Divers ateliers pour appuyer la mise en œuvre seront offerts au cours de la présente année scolaire. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web suivant : <www.edu.gov.mb.ca/ateliers/>.

Si vous avez des questions concernant la mise en œuvre du nouveau programme d'études, communiquez avec l'un ou l'autre des conseillers suivants :

Mathématiques M à 8
Nicole Allain Fox
204 945-6936
1 800 282-8069, poste 6936
nicole.allainfox@gov.mb.ca

Mathématiques 9 à 12
Philippe Leclercq
204 945-0193
1 800 282-8069, poste 0193
philippe.leclercq@gov.mb.ca

VEUILLEZ RÉSERVER CETTE DATE pour la conférence d'immersion française 2008-2009!

French Immersion in Manitoba: Evolving Perspectives in Immersion Education in the Global Village

avec M. Fraser Mustard et M. Fred Genesee

Le 6 février 2009
Victoria Inn, Winnipeg

Le programme Écoles éco-globe

par Anne MacDiarmid

Les éducateurs et les élèves du Manitoba entreprennent de nombreux projets intéressants afin de vivre des expériences éducatives en dehors de la classe et de découvrir le monde. Depuis que l'éducation au développement durable (EDD) a été intégrée aux programmes d'études, de nombreuses écoles ont découvert que l'EDD offre la possibilité d'aborder l'apprentissage sous un angle interdisciplinaire.

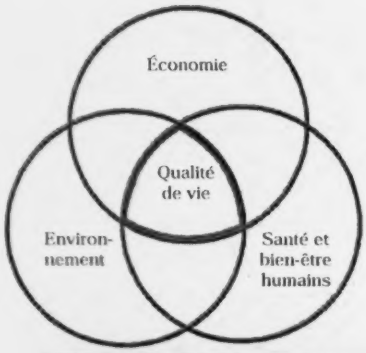

Les écoles du Manitoba se tournent de plus en plus vers la durabilité, dans les activités quotidiennes comme dans le milieu d'apprentissage global, et ces écoles durables se montrent optimistes et informées quant à la place qu'elles occupent au sein de la collectivité et de la communauté mondiale.

> *« Le développement durable peut se définir comme celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire aux leurs. »*
>
> *Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987*

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba (ECJM) reconnaît la variété des activités offertes dans les écoles du Manitoba afin de promouvoir et d'intégrer l'EDD. Ainsi, le Ministère a décidé de reconnaître les écoles éco-globe afin de souligner leur engagement envers l'EDD et de faciliter la mise en commun des idées et des pratiques novatrices. Cette initiative reconnaît trois niveaux de durabilité : sensibilisation, action et transformation. Le nom des écoles retenues sera annoncé à l'automne 2009.

Consultez le site Web d'ECJM à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html> pour connaître les critères d'inscription au programme, obtenir de l'information sur l'EDD et les autres projets de subvention, et demander du soutien afin de tenir des ateliers et des séances d'information sur l'EDD dans votre division scolaire.

Conférences à venir sur l'EDD

Consultez le site de l'EDD pour plus d'information :
<

>

Du 23 au 26 novembre

Académie des enseignants sur le développement durable (SEdA)

Du 26 au 28 novembre

Choisir l'avenir : Conférence sur l'EDD

Jeunes Autochtones sérieux en affaires!

par Roberta Hewson

Les jeunes Autochtones représentent le segment de population connaissant la plus forte croissance au Manitoba. Les écoles préparent donc les jeunes à faire partie de la solution pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre de la province. Grâce à l'apprentissage et à la formation, les jeunes et les adultes autochtones sont de plus en plus prêts et déterminés à répondre à ces besoins et de plus en plus capables de le faire.

Les éducateurs et les chefs d'entreprises du Manitoba savent que les jeunes Autochtones sont sérieux en affaires. Le Manitoba prépare et encourage les jeunes à travailler dans le secteur privé, mais comment s'y prendre pour inciter les jeunes à intervenir dans le secteur? Être en affaires représente de nombreux avantages, mais le simple fait d'apprendre les fondements de l'entrepreneuriat peut conduire les jeunes vers le succès. En apprenant à démarrer une entreprise, les jeunes font un apprentissage expérientiel. L'acquisition d'un esprit d'entreprise signifie qu'il faut penser aux budgets, à la planification, à la commercialisation, aux ventes, aux compétences, aux valeurs et aux expériences qui pourront aider ces jeunes de bien des façons pour le reste de leur vie.

Le programme « Aboriginal Youth Mean Business! » (Jeunes Autochtones sérieux en affaires!) encourage les élèves à envisager de se lancer en affaires et met à leur disposition un site Web pratique qu'ils peuvent utiliser comme outil pour déterminer leur parcours, rencontrer des personnes auxquelles s'identifier, s'informer sur les événements et les nouveautés et trouver toutes les ressources dont ils ont besoin pour lancer une entreprise ou la faire grandir. Le quiz « Green Light to Business Ownership » (Feu vert pour lancer mon entreprise), offert dans le site, porte sur les compétences essentielles, utiles la vie durant.

Nous vous invitons à visiter le site Web <www.aymb.ca> (en anglais). Pour en savoir davantage et pour optimiser l'usage que peut en faire votre école, communiquez avec :

Roberta Hewson, directrice générale
Partenaires pour des carrières
Division Jeunesse Manitoba
Téléphone : 204 945-0447
ou 1 800 282-8069, poste 0447
Courriel : roberta.hewson@gov.mb.ca

Série d'affiches pour donner l'exemple

par Susy Komishin

Le Plan d'action sur l'éducation autochtone 2004-2007 cernait plusieurs thèmes clés en vue d'améliorer les résultats des apprenants autochtones au Manitoba. L'objectif premier consistait à augmenter les taux d'obtention de diplômes d'études secondaires en déterminant les mesures à prendre pour améliorer la réussite scolaire. Un autre objectif consistait à accroître le nombre d'enseignants autochtones au Manitoba en mettant en place des mécanismes de recrutement et de formation d'un plus grand nombre d'enseignants autochtones pour l'avenir.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Direction générale de l'éducation des Autochtones a déployé des efforts pour aider les éducateurs en mettant à leur disposition un outil additionnel, soit une série d'affiches sur des éducateurs autochtones, pour encourager les jeunes à envisager de faire carrière en éducation. Des éducateurs de toute la province ont collaboré avec entrain à l'élaboration de cette série d'affiches et plus de 50 éducateurs autochtones se sont portés volontaires pour participer à une séance de photographie et expliquer en quelques mots pourquoi les jeunes devraient envisager une carrière dans l'enseignement.

La série comporte quatre affiches présentant diverses options de carrière en éducation : enseignants, administrateurs scolaires, enseignants au niveau postsecondaire et aînés. Chaque affiche présente des éducateurs actifs dans ces domaines et le message qu'ils ont à livrer aux jeunes sur le choix d'une carrière en enseignement. La Direction générale souhaite présenter aux élèves des modèles auxquels ils pourront s'identifier sur le plan culturel.

Ainsi, les affiches reflètent la diversité culturelle de la population autochtone du Manitoba.

Renseignements :

Susy Komishin, conseillère pédagogique
Éducation et Formation professionnelle des Autochtones
Direction générale de l'éducation des Autochtones
Téléphone : 204 945-4653
ou 1 800 282-8069, poste 4653
Courriel : susy.komishin@gov.mb.ca

Programme de bourses de leadership de Jeunesse Manitoba

par Hugh Sigurdson

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba considère prioritaire d'augmenter la participation des jeunes au sein des collectivités et de mobiliser les jeunes à prendre des décisions et à faire des démarches qui auront des répercussions positives sur leur vie.

Pour ce faire, il faut inciter les jeunes à devenir des citoyens actifs et responsables. Ainsi, les nouveaux programmes d'études de sciences humaines accorde une place centrale au concept de la citoyenneté à tous les niveaux scolaires. La connaissance du processus démocratique et la volonté d'y participer représentent un des aspects nécessaires pour être un bon citoyen. Un autre aspect qui est tout aussi important pour les jeunes consiste à avoir à cœur leurs écoles, leurs collectivités et le monde, et à être prêts à se mobiliser et à passer à l'action pour changer les choses.

Afin de reconnaître et de récompenser les jeunes qui sont prêts à devenir des leaders et des bénévoles engagés dans leurs écoles et leurs collectivités, le Ministère a remis pour chacune des deux dernières années 200 bourses d'études postsecondaires de 500 $ à des élèves de 12e année qui ont déployé des efforts sur les plans du leadership, de la citoyenneté et de la promotion de la vie saine.

Selon les demandes reçues dans le cadre du Programme de bourses de leadership de Jeunesse Manitoba au cours de ces deux dernières années, il est évident que nous avons dans notre province un très grand nombre de jeunes dévoués et généreux. Ces jeunes ont, de bien des façons, fait bouger les choses dans leurs écoles, leurs collectivités et dans le monde.

Nour Rashid de Morden, au Manitoba, est un excellent exemple d'une élève engagée. Au cours de la dernière année, elle a effectué plus de 200 heures de bénévolat dans le cadre de projets à l'école et au sein de sa collectivité. Elle possède indéniablement les qualités de citoyenne et de leader et manifeste un grand intérêt pour la promotion de la vie saine.

En 2004, Nour s'est jointe au groupe de justice sociale HASTA (Hopeful Aware Students Taking Action [élèves au fait du potentiel de leurs actes]) de l'Institut collégial de Morden en 2004. Depuis, elle a été très active et a joué un rôle de premier plan dans les activités de financement et de sensibilisation pour diverses causes et organisations, notamment l'initiative de lutte contre la violence familiale dans la région du Centre Sud manitobain (Genesis House), l'UNICEF, la marche Gulu, Amnistie internationale et la campagne manitobaine pour interdire les mines antipersonnel. Un autre projet ayant bénéficié largement de sa contribution est le programme des Olympiques spéciaux de Morden. Selon le coordonnateur régional des Olympiques spéciaux du Manitoba, « Nour travaille très fort depuis septembre pour mettre sur pied le programme peewee des Olympiques spéciaux pour les enfants de 3 à 8 ans qui ont une déficience intellectuelle. Elle a conçu et mis en œuvre d'excellentes méthodes pour animer les enfants et les faire participer à des activités athlétiques. »

Nour Rashid
Morden Collegiate

Nour affirme que sa participation au Programme de mentorat des champions lui a permis de sensibiliser les jeunes en planifiant et en organisant des cours amusants et éducatifs pour les élèves de 5e année sur des sujets comme la pression des pairs, la communication, la prise de décisions, l'intimidation, les drogues et l'alcool. Elle a effectué des recherches sur ces sujets et s'est procuré le matériel nécessaire pour élaborer des leçons créatives et efficaces qui ont été très motivantes pour les élèves de 5e année.

En plus du bénévolat avec les jeunes, Nour a aussi trouvé un moyen d'aider les aînés. Elle est bénévole pour le Centre de santé Boundary Trails depuis l'automne 2007 où elle passe la majeure partie du temps en compagnie des patients âgés. Elle les amène marcher, leur joue du piano, leur fait la lecture et joue aux cartes et à d'autres jeux avec eux. « Je suis là pour les écouter et leur tenir compagnie lorsqu'ils sont seuls », explique-t-elle. Selon son superviseur, « Nour fait appel à la douceur et à la courtoisie pour aider les patients à oublier leurs problèmes et la douleur. Sa compassion a énormément impressionné les familles et le personnel de notre établissement de soins ».

Nour n'est qu'un exemple montrant comment, par leurs efforts constants, de nombreux jeunes influencent la vie d'un grand nombre de personnes dans leurs écoles, leurs collectivités et le monde. La lecture des dossiers des nombreux élèves de 12e année qui ont présenté leur candidature au Programme de bourses de leadership de Jeunesse Manitoba est encourageante et donne espoir. Le grand nombre de jeunes bénévoles et leaders qui sont actifs dans la province nous rappelle la citation bien connue de Margaret Mead :

« Il ne faut jamais douter qu'un petit groupe de citoyens réfléchis et engagés soit capable de changer le monde. En fait, c'est la seule façon d'y arriver. »

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Nancy Buchanan, gestionnaire
Citoyenneté, leadership et développement de carrière
Division Jeunesse Manitoba
Téléphone : 204 945-0884 ou
1 800 282-8069, poste 0884
Courriel : nancy.buchanan@gov.mb.ca

Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba (MERN)

Profil d'une recherche

Créer des liens entre des communautés éducatives

par Léonard Rivard

Au cours de ma carrière, j'ai pu constater que les chercheurs doivent constamment rester vigilants pour ne pas sous-estimer le potentiel de ce qui pourrait sembler être à première vue un simple problème de recherche.

Je collabore depuis peu avec le Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences (CREAS) de l'Université du Manitoba sur un projet de perfectionnement professionnel s'adressant aux enseignants en sciences de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Intitulé Créer des liens entre diverses communautés éducatives, le projet a été conçu au départ pour réunir divers partenaires, soit des conseillers pédagogiques du Bureau de l'éducation française (BEF), division du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, des professeurs de la Faculté d'éducation et de la Faculté des sciences du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et des enseignants et du personnel de soutien de la DSFM, dans le but commun d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage des sciences. Le projet a aussi profité du soutien de l'administration divisionnaire et des directions scolaires.

M[me] Rodelyn Stoeber, professeure au CUSB, a obtenu plusieurs subventions qui ont permis de consolider et de pousser plus loin le projet initial, dont une subvention des Francommunautés virtuelles d'Industrie Canada pour un projet appelé Petites écoles en réseau. Ce projet, qui repose sur un partenariat entre la DSFM, le BEF et le CUSB, fait appel à la technologie de pointe pour établir des liens entre les élèves et les enseignants des petites écoles en région éloignée. Ainsi, les enseignants peuvent mettre en commun leur expertise tout en coenseignant le programme de sciences de la 9[e] année et établir une communauté d'apprentissage en ligne.

En collaboration avec un autre membre du CREAS, le professeur Fernand Saurette de la Faculté des sciences du CUSB, l'équipe a réussi à obtenir du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada une subvention du programme PromoScience afin de faire la promotion des sciences auprès des élèves. Des études ont démontré qu'un moins grand nombre d'élèves choisissent de poursuivre des études postsecondaires dans ce domaine. Fernand Saurette a mis au point un mini composteur qui peut être utilisé en classe pour étudier la décomposition et Rodelyn Stoeber a développé divers outils virtuels grâce auxquels les élèves s'échangent des données expérimentales obtenues du composteur. Le projet a permis à des classes de toute la province d'étudier un processus biologique en utilisant un dispositif simple et de faire la promotion de valeurs liées au développement durable et à la protection de l'environnement.

En juillet 2007, le CUSB recevait une subvention de cinq millions de dollars des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Je suis le chercheur en chef et le directeur du programme de recherche sur les identités francophones dans l'Ouest canadien. Le programme englobe neuf équipes de recherche qui étudient diverses questions liées à la langue, à la culture et au patrimoine, mais un projet porte sur la lecture et l'écriture dans les classes de sciences. L'important travail entrepris dans le cadre du projet CREAS est ainsi amplifié.

M[me] Marianne Cormier de l'Université de Moncton et moi-même avons élaboré des stratégies pédagogiques pour aider les élèves à mieux comprendre les textes scientifiques, tant imprimés qu'électroniques. L'équipe du CREAS du CUSB travaillera avec des enseignants pour favoriser l'exploitation de ces stratégies dans des environnements d'apprentissage authentiques. Je collabore aussi avec un collègue de l'Université de l'Alberta à l'élaboration de stratégies de rédaction efficaces en classe de sciences. Encore une fois, ces stratégies seront exploitées dans le cadre du perfectionnement professionnel des enseignants.

Les programmes de recherche ont tendance à évoluer avec le temps et les résultats sont souvent très éloignés de la proposition initiale. La proposition initiale du projet du CREAS était très modeste comparativement à ce qui est devenu un programme à multiples volets faisant appel à de nombreux chercheurs du Manitoba et d'ailleurs. Toutefois, ce n'est pas la destination qui compte, mais le parcours.

Profil

Léonard Rivard est professeur de l'enseignement des sciences, doyen de la Faculté d'éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface ou directeur de recherches. Il a aussi été enseignant en sciences, conseiller ou professeur au Manitoba et à l'étranger (en Afrique, en Asie et dans les Antilles). M. Rivard détient une maîtrise en éducation, axée sur l'élaboration de matériel pédagogique pour les cours de sciences en 10[e] année et un doctorat sur le rôle du langage et de l'écriture dans l'apprentissage des sciences au niveau scolaire intermédiaire. Au cours des vingt dernières années, les stratégies linguistiques pour l'apprentissage en classe, la comparaison de la rédaction des résumés chez les élèves du secondaire et l'acquisition de compétences discursives spécialisées par les étudiants en sciences au niveau collégial ont fait l'objet de ses recherches. Plus récemment, M. Rivard s'intéresse davantage à la croissance professionnelle du personnel qui enseigne les sciences dans les écoles du Manitoba.

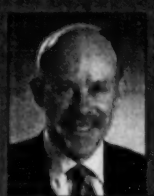

Améliorer les services dans les régions rurales et du Nord

par Karen Priestley

Il est difficile de fournir des services spécialisés aux élèves qui vivent dans les régions rurales et du nord du Manitoba. Cependant, la volonté de relever ce défi et d'améliorer les services de soutien locaux offerts aux élèves a donné naissance à un partenariat unique.

Des membres du personnel du Centre des ressources éducatives des Premières nations (CREPN) du Manitoba, du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, des divisions scolaires Frontier et Mystery Lake, de la Society for Manitobans with Disabilities (SMD [organisme d'aide aux personnes handicapées]) et de l'Office régional de la santé (ORS) de Burntwood (audiologie) se sont réunis à Thompson en décembre 2007 pour élaborer un projet visant à améliorer les services offerts dans les écoles.

Initialement, le projet mettait l'accent sur la façon d'améliorer les services aux élèves sourds et malentendants. On se demandait comment les élèves et le personnel qui travaille avec eux dans les écoles du Nord pouvaient avoir un plus grand accès à l'enseignement en langage gestuel américain (ASL) et aux ressources de l'école pour enfants sourds et malentendants (Manitoba School for the Deaf) à Winnipeg. Les partenaires du projet ont essayé de déterminer comment ces élèves, leurs parents et leurs enseignants pouvaient recevoir du soutien dans le Nord, plus près de leur collectivité, alors qu'ils essaient de mieux gérer la perte auditive. Des services locaux pourraient-ils favoriser le soutien pour des aspects comme les prothèses auditives? Y aurait-il un moyen pour les parents, les professionnels et les élèves de former des réseaux efficaces?

Avec l'annonce du financement pour améliorer le soutien offert dans les régions rurales et du nord du Manitoba, le concept du projet a pris de l'expansion. Lors des discussions, on a commencé à penser à des moyens qui amélioreraient les services pour tous les élèves ayant des besoins spéciaux, y compris les élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

Le financement comprenait des sommes affectées à l'aménagement du Centre de ressources de Thompson, notamment un espace multifonctionnel, du matériel, de l'ameublement et un employé à temps plein pour coordonner et animer les nombreuses activités prévues. L'employé fournit du soutien pour organiser l'accès aux services selon les besoins des enfants ou des familles et de l'école. Parmi les mesures de soutien, il y a des occasions pour les élèves, le personnel et les parents d'accéder à de la formation spécialisée sur place. Ce réseautage et cette formation pourront également se faire grâce à la technologie à distance et à la consultation de professionnels et de spécialistes.

La bonne volonté à l'égard de ce projet a été manifeste dès le début, chaque organisme offrant et confirmant des contributions pour l'aménagement du centre. Il a été convenu que le programme serait mis à l'essai pendant trois ans pour ensuite faire l'objet d'une révision. Le CREPN fournirait une salle de classe dans son nouvel édifice à Thompson et le Ministère verserait une subvention pour la dotation d'un poste et l'achat de matériel technologique. La division scolaire Frontier fournirait le soutien technologique et l'ameublement pour la classe et la division scolaire Mystery Lake serait responsable du contrat de travail de l'employé, y compris l'apprentissage professionnel et le soutien. Pour boucler ce partenariat communautaire, la SMD et l'ORS fourniraient le soutien et l'information pour les services à la famille et les services d'audiologie sur place.

Utilisé avec permission. Tous droits réservés.

On espère que les services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers dans le Nord seront améliorés grâce à ce projet de collaboration. Surveillez les mises à jour sur le sujet et, si vous passez à Thompson, n'hésitez pas à venir faire un tour au centre qui est situé dans l'édifice du CREPN, au 79, avenue Selkirk, salle 202.

Renseignements :

Karen Priestley , coordonnatrice
Direction de la programmation et des services aux élèves
Téléphone : 204 945-2051 ou
1 800 282-8069, poste 2051
Courriel : karen.priestley@gov.mb.ca

Éducation MANITOBA

ISSN 1703 8200

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Distribution
Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Personne-ressource
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

Mélanie Marshall
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204 945-6028
Téléc. : 204 945-1625
Courriel : melanie.marshall@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba